Résolution sur les résultats du Sommet mondial sur le développement durable à Johannesbourg, septembre 2002

2002/2584(RSP) - 18/11/2002

Rappelant que l'Union européenne a indiqué à plusieurs reprises qu'elle était déterminée à jouer un rôle majeur dans le processus de suivi du Sommet mondial sur le développement durable, le Conseil, lors du Conseil Affaires générales du 18 novembre 2002, a invité la Commission à donner suite, dans le cadre de son rapport de printemps 2003, aux propositions d'indicateurs formulées par les formations compétentes du Conseil, afin de refléter d'une manière équilibrée les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. À cet égard, le Conseil a rappelé qu'il adoptera l'ensemble des indicateurs lors de sa session de décembre 2002. Parallèlement, le Conseil a décidé de revenir sur cette question sur la base des conclusions adoptées par les différentes formations compétentes du Conseil et des propositions que la Commission présentera dans son rapport de printemps.